



jeudi 12 janvier 2017

LA VIDÉOVERBALISATION ENTRE EN ACTION

A compter du 16 janvier, le système de vidéo-verbalisation entre en action à Vincennes. La verbalisation se fera donc à distance via les caméras de vidéo-protection. Dans un premier temps, ce dispositif est mis en place uniquement sur l'avenue du Château.

Optimiser les déplacements :

Les objectifs visés sont de lutter contre le stationnement anarchique, de changer le comportement incivique de certains usagers de la route, d'améliorer le service rendu aux administrés et de favoriser un usage mieux partagé de l'espace public. La vidéo-verbalisation a pour finalité de décongestionner les voies de circulation, de réguler la cohabitation entre les différents usages de l'espace public, d'optimiser les déplacements des transports collectifs, et de faciliter les interventions des véhicules d'urgence et de secours. Elle s'inscrit pleinement comme moyen d'action dans la réflexion globale de la politique de déplacements urbains menée à Vincennes.

Concrètement, ce seront les agents de la police municipale, ainsi que les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) qui seront en charge de visionner les images des 3 caméras implantées sur l'avenue du Château, relayées au Centre de Surveillance Urbaine (CSU). En cas d'infraction constatée, une photo du véhicule sera prise et transmise au Centre national de traitement des infractions routières de Rennes, puis un procès-verbal pouvant atteindre 135 euros, en cas de stationnement dangereux, sera adressé au contrevenant dans les 10 jours.

Une large campagne de communication a été menée depuis plusieurs semaines à travers le magazine municipal et la newsletter, mais aussi par le biais de tracts distribués chez les commerçants et l'installation de panneaux au début et à la fin de l'avenue du Château. Des informations seront également disponibles sur vincennes.fr. Des avertissements sont enfin posés sur les véhicules en infraction durant les 15 jours précédant la mise en place de la vidéo-verbalisation. A noter que le dispositif sera progressivement étendu à d'autres rues de la ville.